

Contacts



Mairie de Morlaàs

Place Sainte Foy, 64160 Morlaàs

05 59 33 40 41

Mail: accueil.jeune@laposte.net

Pierre Laurent : 06 09 52 61 87



Mission Locale Rurale
BEARN Adour

Association Insertion Emploi Béarn Adour

Place de la Tour, 64160 Morlaàs

05 59 33 63 67

Mail : contact@ieba64.com

Flyer réalisé par des volontaires en service civique et imprimé par nos soins.

Ne pas jeter sur la voie publique.

Aides possibles et montants :

Motif	Plafond de l'aide	Plafond annuel
Brevet de sécurité routière	100€	200€
Code de la route	200€	
Permis de conduire *	200€	

*hors conduite accompagnée



DISPOSITIF
D' AIDE A
L' INSERTION
PROFESSIONNELLE
PAR LA MOBILITE

Brevet de Sécurité routière
Code et permis de conduire



Mission Locale Rurale
BEARN Adour





Qu'est-ce que le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle par la mobilité ?

Le Conseil municipal de Morlaàs a décidé en 2015 de créer un dispositif d'aide à l'insertion professionnelle par la mobilité, destiné aux jeunes morlanaïs, en partenariat avec l'association Insertion Emploi Béarn Adour (IEBA).

IEBA, association de Morlaàs qui travaille sur l'orientation, la formation et l'emploi, est chargée de l'orientation et de la gestion administrative du dispositif.

Une commission d'attribution a été créée, regroupant des élus et personnels des deux structures.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE L'AIDE

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Résider à Morlaàs
- Etre de nationalité française, originaire d'un pays membre de l'Union Européenne, ou hors Union Européenne en situation régulière
- Dépôt et étude du dossier avec une conseillère de la mission locale
- Sous conditions de ressources financière (barème évalué avec la conseillère)

L'objectif ?

Ce dispositif te permet de pouvoir bénéficier d'une aide financière pour t'aider à passer ton permis ou ton BSR, en fonction de ta situation personnelle et de ton projet professionnel.



Les pièces à fournir pour toute demande :

- La photocopie de ta pièce d'identité et/ou la carte de séjour
- Les derniers justificatifs des ressources et charges (par ex : dernier bulletin de salaire, dernière facture EDF...)
- Un justificatif de domicile ou de domiciliation
- Le devis de l'auto-école
- L'autorisation parentale pour les jeunes mineurs bénéficiaires d'une aide à la mobilité
- Toute autre pièce nécessaire à la compréhension de ta situation et de ton projet professionnel